



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Technologies numériques : images,  
sons et spectacles

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Technologies numériques : images, sons et spectacles

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-3 Techniques et activités de l'image et du son

Demande n° S3LP150007746

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université d'Artois, IUT de Lens.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Technologies numériques : images, sons et spectacles*, du secteur professionnel *Communication et information*, a été créée en octobre 2008. Elle est ouverte en formation initiale et en formation continue, et via l'alternance (contrat de professionnalisation), même si cette voie est rare et n'a pas délivré de validation d'acquis de l'expérience (VAE) ni de validation des acquis professionnels (VAP).

La LP vise des compétences technologiques pointues, tant en terme de conception que de réalisation, relatives au numérique et aux réseaux dans les domaines du son, de la lumière, de la vidéo, de l'image et du multimédia. Les débouchés sont attendus dans les secteurs du spectacle, de l'audiovisuel, mais aussi du secteur public (établissements relevant des collectivités).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La LP s'inscrit dans les filières de formation supérieures (arts du spectacle, informatique, métiers de l'audiovisuel...) en cohérence avec le schéma régional ou national. Néanmoins, les responsables de la LP font le constat d'un manque de débouchés régionaux et ont donc prévu de la réorienter sur des spécialités liées aux technologies de l'information.

Sur le fond, le dossier de la LP souffre cependant d'un manque de précision quant aux objectifs de la formation en termes de qualifications et de compétences visées, qui sont indiquées de façon trop générale et qui manquent de clarté quant au niveau d'autonomie et de responsabilités qu'ils impliquent. Au niveau de la maquette de formation, la LP respecte les cadres attendus : inscription cohérente dans l'offre de formation, évaluation trimestrielle des modules, conseil de perfectionnement actif, cours de langues... Les stages ne sont cependant pas suffisamment intégrés sur le plan pédagogique au parcours de formation. De plus, les modules d'harmonisation en travaux dirigés (TD) ne sont pas évalués.

Les responsables ont su associer le monde professionnel (les professionnels assurent 57 % du temps de formation), tant dans l'organisation des enseignements (230 heures et 12 intervenants professionnels aux profils diversifiés) qu'en permettant un apprentissage en situation au plus près de la réalité des entreprises (La fabrique, DDB Studio, ...). Le lien avec les médias, les studios audio-vidéo restent cependant trop peu développés. Les secteurs d'emploi visés sont par ailleurs flous. De plus, au vu des faibles débouchés offerts sur le territoire régional (constats relevés malgré le fait que les enquêtes sur le devenir ne sont pas véritablement exploitables), le positionnement de la LP questionne fortement. Les responsables ont fait le même constat et ont conclu à la nécessité d'une réorientation de la formation, ce qui est à saluer car cette évolution paraît incontournable.

La formation paraît attractive (133 demandes en 2012 pour 18 places). Les effectifs sont cependant, sauf sur la dernière année, inférieurs à ce seuil de 18 personnes, puisque de 11 ou 12 seulement. La LP compte peu d'inscrits issus de DUT. Les taux de réussite aux examens sont par contre très bons, proches ou égaux à 100 %.

Il est pour finir assez difficile de porter une appréciation sur une LP qui va profondément être restructurée, d'autant que la qualité du dossier est moyenne et que de nombreux éléments d'information sont succincts et même parfois manquants.

- Points forts :

- La formation est attractive.
- Il y a un très bon taux de réussite malgré quelques cas d'abandon.
- La formation vise des nouvelles technologies qui sont en développement et dont le secteur professionnel a besoin.

- Points faibles :

- Les débouchés régionaux ne sont pas avérés.
- Les qualifications et compétences visées sont trop floues.
- Le faible lien avec les médias, les studios audio-vidéo.
- Les stages ne sont pas suffisamment intégrés sur le plan pédagogique au parcours de formation.
- Les modules d'harmonisation en travaux dirigés (TD) ne sont pas évalués.
- La faible demande émanant des candidats titulaires de Diplômes universitaires de technologie.

- Recommandations pour l'établissement :

Des efforts devraient être entrepris pour suivre le devenir des personnes à l'issue de la formation. Si une réorientation est en perspective, le passage entre l'ancienne spécialité et la nouvelle, relevant toujours des activités de la communication mais recentrées sur le web, seront à expliciter car il s'agit d'un véritable changement de contenu et non d'un ajustement. Les secteurs d'emploi doivent également être mieux identifiés, tant dans le secteur public que privé, spectacle vivant, audiovisuel...

Il conviendrait par ailleurs d'éclaircir les prérequis à la formation et de clarifier le contenu des modules en terme de thématiques traitées, d'isoler les cours de langue, ou indiquer leur durée.

L'articulation entre les enseignements généraux et les enseignements professionnalisant gagnerait à être mieux indiquée.



# Observations de l'établissement

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

| Licences professionnelles |
|---------------------------|
| S3LP150007742             |
| * S3LP150007743           |
| S3LP150007744             |
| S3LP150007745             |
| S3LP150007746             |
| S3LP150007747             |
| S3LP150007748             |
| S3LP150007749             |
| S3LP150007750             |
| S3LP150007751             |
| S3LP150007752             |
| S3LP150007753             |
| S3LP150007754             |
| S3LP150007755             |
| S3LP150007756             |
| S3LP150007757             |
| S3LP150007758             |
| S3LP150007759             |
| S3LP150007760             |
| S3LP150007761             |
| S3LP150007762             |
| S3LP150007763             |
| S3LP150007764*            |
| S3LP150007765             |
| S3LP150007766             |
| S3LP150007767             |
| S3LP150007768             |
| S3LP150007769             |

\* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

Le Président  
  
 FRANCIS MARÉCHAL  
 PRÉSIDENT  
 DES  
 UNIVERSITÉS  
 DE  
 L'ARTOIS  
 LENS  
 LIÉVIN  
 DOUAI